



27 mars 2018

(18-1904)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## NOTIFICATION

### *Addendum*

La communication ci-après, datée du 27 mars 2018, est distribuée à la demande de la délégation de l'Ukraine.

---

L'Ukraine informe les Membres de l'OMC que le projet de décision du Cabinet des ministres portant approbation du Règlement technique sur la sécurité des jouets (G/TBT/N/UKR/120) a été adopté le 28 février 2018 et entrera en vigueur le 21 septembre 2018.

<http://zakon5.rada.gov.ua/laws/show/151-2018-%D0%BF>

---